



Grillage moustiquaire anti-ondes V4A03-90 YShield

V4A03 est un matériau en acier inoxydable qui permet de se protéger à la fois des rayonnements de hautes fréquences (antennes-relais de téléphonie mobile, 5G, téléphones sans fil DECT des voisins, Wifi, Wimax, radars,...) et basses fréquences (champs électriques liés à l'électricité domestique).

Il s'utilise aussi bien en intérieur qu'en extérieur sous le plâtre, sous le toit, dans les cloisons sèches, sous les revêtements de sol (parquet, stratifié, revêtement PVC, etc) et est idéal comme moustiquaire.

V4A03 est très résistant à l'eau, à la vapeur d'eau, à l'humidité de l'air, aux acides faibles, et près des côtes, à l'eau de mer salée.

Caractéristiques techniques

Largeur : 90 cm

Vendu au mètre linéaire (1 m = 0.9 m²) et en rouleau de 25 mètres

Atténuation à 1 GHz : 55 dB pour une couche, 80 dB pour 2 couches.

Test selon la norme ASTM D4935-10 / IEEE Std 299-2006 / IEEE

Std 1128-1998 / ASTM A698 / A698M-07^e

Composition : acier inoxydable

Application : murs intérieurs et extérieurs, sols, plafonds

Maillage : 0.3 mm

Diamètre du fil : 0.08 mm, épaisseur du matériau : 0.16 mm

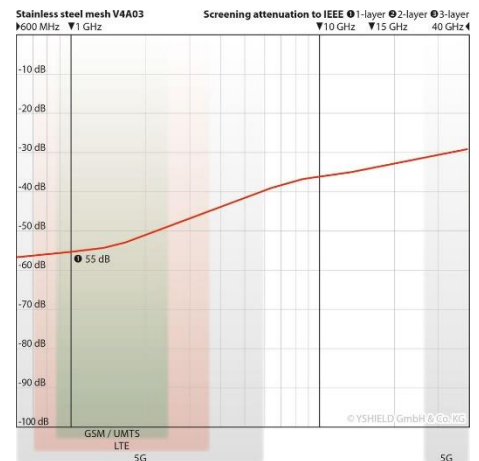
Poids : 200 g/m²

Coloris : gris argent

Conductivité de surface : 0.03 ohm (résistance carrée)

Résistance au feu : A1 selon DIN 4102:1994

Fabriqué en Chine



Mise en place

- Pose libre lorsque V4A03 est utilisé comme moustiquaire.
- Utilisé sous du plâtre ou sous un revêtement de sol, il convient idéalement de coller le grillage V4A03 avec la colle que vous utiliserez pour mettre en place ces matériaux.
- Utilisé dans une cloison sèche ou sous le toit, V4A03 peut être vissé. Veuillez à ce que les différentes bandes de V4A03 se chevauchent de 5 cm.

Pour la mise à la terre, nous vous recommandons d'utiliser la bande en acier inoxydable GSS25, que vous visserez sur toutes les bandes de V4A03.

Les grillages anti-ondes étant coupés à la demande lors de chaque commande, ils ne peuvent être ni repris ni échangés.

Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages occasionnés sur les personnes, animaux ou objets par une mauvaise utilisation des grillages anti-ondes, notamment une mise à la terre et une installation électrique non conforme aux normes DIN 57100 / VDE 0100. Nous recommandons la vérification de l'installation électrique et la mise à la terre des tissus YShield® par un électricien spécialisé.

CHOIX DE VIE SARL

Sarl au capital de 10 000 € Siret : 48012371000042

Le Champ Massé 61160 COUDEHARD Téléphone : 02 33 12 08 81

E-mail : info@choix-de-vie.com Boutique en ligne : www.choix-de-vie.com

Sites thématiques : www.eau-bio.info et www.ondes-bio.info

Chaîne YouTube : www.youtube.com puis choix-de-vie.com